PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

NOTE DE CADRAGE DES ÉPREUVES DE SELECTION ET PRÉSENTATION DES MODALITÉS D'ORGANISATION

PRÉPARATION CONCOURS INTERNE CONSERVATEUR ET CONSERVATRICE TERRITORIAL DE BIBLIOTHÈQUES





PRÉSENTATION DU DISPOSITIF
PRÉPARATION CONCOURS INTERNE CONSERVATEUR ET CONSERVATRICE TERRITORIAL DE BIBLIOTHÈQUES
NOTE DE CADRAGE DES ÉPREUVES DE SÉLECTION

PUBLIC VISÉ

Ce concours, et la préparation qui y conduit, s'adressent à des cadres qui font le projet de devenir conservateurs ou conservatrices de bibliothèques et souhaitent développer des compétences stratégiques, organisationnelles et managériales afin d'assumer la responsabilité d'équipement et de service et de piloter des projets transversaux, dans une approche pluridisciplinaire.

FINALITÉ DE LA SÉLECTION

Les épreuves d'accès à la préparation visent à identifier, au regard des résultats obtenus mais également des rapports des correcteurs, les candidats les plus à même de bénéficier de la préparation proposée.

ÉPREUVES DE SÉLECTION

La sélection prévoit deux épreuves :

- **Épreuve 1 :** Positionnement en culture générale
- **Épreuve 2** : Compréhension de l'environnement territorial et de l'organisation des bibliothèques

Pour l'ensemble de ces épreuves, il est attendu du candidat
- qu'il gère bien le temps,
- qu'il fasse preuve de qualités rédactionnelles et d'expression,
- qu'il maîtrise les règles de grammaire, de syntaxe et d'orthographe.

FORMAT DES EPREUVES

ÉPREUVE 1

POSITIONNEMENT EN CULTURE GÉNÉRALE

Durée totale : 3 heures ;
Coefficient 4 20 points

Élaboration d'une courte dissertation sur un sujet de culture générale.

Objectifs de l'épreuve **:**

Le candidat devra faire preuve de son aptitude à présenter un point de vue clair et argumenté en rapport avec le sujet et à mobiliser ses connaissances générales en appui à son argumentation.

Le candidat sera évalué sur sa capacité à : comprendre le sujet, délimiter ses contours et le contextualiser, organiser ses idées et structurer son propos, élaborer un plan cohérent dans le cadre d'une courte composition, illustrer son propos par des connaissances précises et pertinentes.

Toute note inférieure à 5 est éliminatoire.

ÉPREUVE 2

COMPREHENSION DE L'ENVIRONNEMENT TERRITORIAL ET DE L'ORGANISATION DES BIBLIOTHEQUES

Durée totale : 1 heure ;
Coefficient 1 20 points

Le questionnement sera basé sur des mises en situations professionnelles en rapport avec les missions décrites dans le cadre d'emplois de **conservateur territorial de bibliothèques**.

Cet exercice prendra la forme de questions ouvertes nécessitant la rédaction de réponses synthétiques, composées de propositions argumentées et de solutions réalistes dégagées à partir des scénarii, des connaissances et de l'expérience professionnelle du candidat.

Objectifs de l'épreuve **:**

Cette épreuve vise à apprécier les connaissances théoriques du candidat et ses aptitudes managériales face à un problème spécifique ainsi que sa capacité à replacer la problématique principale en perspective.

Le candidat sera évalué sur sa capacité à identifier la problématique et à apprécier une situation. Il devra faire des choix et les argumenter. Il devra s'appuyer sur des connaissances pluridisciplinaires, territoriales et locales, apporter des éléments d'analyse critique personnelle.

Chaque réponse est à rédiger en 20 lignes au maximum, au-delà, les lignes supplémentaires ne seront pas prises en compte.
Toute note inférieure à 5 est éliminatoire.



PRÉSENTATION DU DISPOSITIF
PRÉPARATION CONCOURS INTERNE CONSERVATEUR ET CONSERVATRICE TERRITORIAL DE BIBLIOTHÈQUES
MODALITÉS D'ORGANISATION

CONDITIONS D'ACCÈS AU CONCOURS

Peuvent se présenter au concours les agents publics en situation d'activité et remplissant les conditions requises pour se présenter au concours interne, à savoir justifier au 1er janvier de l'année du concours de sept ans au moins de services publics et sont en activité le jour de la clôture des inscriptions (pour les conditions réglementaires précises d'inscription au concours, se référer au site www.cnfpt.fr).

CONDITIONS D'ACCÈS À LA PRÉPARATION

Pour les agents territoriaux, la signature de l'autorité territoriale est impérative. Pour tout autre agent public, les conditions tarifaires, la signature de convention et l'autorisation de l'employeur sont requises. Ces éléments sont disponibles auprès de l'INSET de Nancy.

NB : Le quota de places accessibles aux agents non territoriaux ne peut excéder 20 % du total des places de la préparation.

Pour tous, il est nécessaire :
- ✓ D'envoyer un bulletin d'inscription à la délégation régionale dont le candidat dépend,
- ✓ D'envoyer par mail un questionnaire d'information (www.cnfpt.fr, onglet évoluer rubrique concours A+).
- ✓ De réussir un test de sélection national qui aura lieu le :

mardi 13 octobre 2020 de 13h00 à 17h00 (heure de Paris)

SÉLECTION DES CANDIDATS

Jury de sélection
Un jury de sélection se réunit pour déterminer les candidats retenus à la préparation. La prochaine session accueillera **18 candidats maximum.**

Le rôle du jury consiste à évaluer, au regard des résultats obtenus mais également des rapports des correcteurs, les candidats les plus à même de bénéficier de la préparation proposée.

ORGANISATION DE LA PRÉPARATION

- **Une phase de préparation avant les épreuves d'admissibilité**

Elle comprend **4 regroupements (12 jours, 72h) :**
- Le premier regroupement (3 jours) et le quatrième regroupement (3 jours) seront en présentiel.
- Le deuxième et le troisième regroupement, d'une durée de 3 jours seront en distanciel (intervention par webinaire)

Les regroupements se décomposent de la manière suivante :
- un temps animé par des intervenants,
- un concours blanc.

Se référer au calendrier pour plus de précisions.

- **Un dispositif deuxième chance**

Réservé aux candidats ayant échoué aux épreuves d'admissibilité, sous conditions (assiduité constatée à au moins 75% des actions de la préparation et présence au concours), il permet, pendant une session supplémentaire, de :

- composer sur les concours blancs,
- bénéficier de corrections.

Ce dispositif est accessible une seule fois dans l'année suivant la préparation, excluant l'accès aux temps théoriques.

- **Une phase de préparation avant les épreuves d'admission**

Elle est ouverte à tous les candidats admissibles et comprend un regroupement de **3 jours**.
Le nombre de candidats est limité.

OBJECTIFS DE LA PRÉPARATION

Les objectifs visent à permettre aux candidats retenus de :

- se familiariser avec les exigences du concours,
- aborder les problématiques du métier avec des professionnels,
- acquérir la méthodologie propre aux épreuves,
- s'entraîner aux épreuves en conditions réelles.

Cette préparation n'est pas le lieu d'acquisition de savoirs disciplinaires. Ce fondement de connaissances constitue un prérequis que le candidat retenu aura la charge de consolider par un investissement personnel important.

Une forte capacité à se mobiliser et à s'organiser est requise pour mener à bien cette préparation au concours.

MODALITÉS PRATIQUES

Les regroupements se déroulent à Paris.

Les frais de transport, d'hébergement et de restauration sont à la charge des stagiaires. Des dispositions particulières (relatives aux frais de transport) sont mises en place pour les agents ultra-marins et corses : se renseigner auprès de votre Délégation Régionale ou de l'INSET de Nancy.

ENGAGEMENTS DES CANDIDATS RETENUS

Les candidats retenus pour la préparation s'engagent à :

- participer à tous les regroupements, y compris aux concours blancs ;
- s'inscrire au concours interne de la session 2021.

Une absence non justifiée entraînera **la radiation du préparationnaire.**

Attention l'inscription à la préparation ne vaut pas inscription au concours.

Les candidats doivent s'inscrire spécifiquement au concours aux dates et selon les conditions réglementaires disponibles sur le site du CNFPT.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES	
Philippe KEISER, référent des préparations aux concours de conservateurs Tél : 01 55 27 42 13 Email : philippe.keiser@cnfpt.fr	**Djamila LANCELLE, secrétaire de formation** Tél : 03 83 19 22 06 Email : djamila.lancelle@cnfpt.fr
CNFPT – Antenne parisienne de l'INSET de Nancy 80 rue de Reuilly 75012 PARIS	

DES INFORMATIONS SUR INTERNET

Sur le site Internet du CNFPT : www.cnfpt.fr

- le bulletin d'inscription à la préparation
- le questionnaire d'informations à remplir en ligne.
- les tarifs d'accès au dispositif pour les agents non territoriaux
- les conditions d'accès au concours
- le descriptif des épreuves
- les dates et procédures d'inscription au concours
- des statistiques sur le concours
- des informations sur le statut des conservateurs et conservatrices
- une note de cadrage à télécharger. Elle précise les attendus du jury sur chacune des épreuves